

CONSEIL de QUARTIER du CENTRE-VILLE/GARE
Compte-rendu de la réunion du lundi 25 mars 2013
à la Salamandre - salle Marguerite d'Angoulême

Membres présents : Michel ADAM, Robert AVINIO, Pascaline BANCHEREAU, Lucienne BATTAGLIA, Jacques BAUFRETON, Yves CARNUS, Jérémy CHOLLET, Emmanuelle CLAVURIER, Dominique DAIGRE, Yohann DEPRE, Jacques DESCHAMPS, Charles DESCOINS, Jean-Baptiste ETCHEBERRIA, Marie-Claude GUERIN, Danielle JOURZAC, Jacques LAMAURE, Alice NED, Sylvie PEYROT, Jacques POINOT, Vally SABATTINI, Joseph SCHOUFT et Yanick SCHWARTZ.

Membres excusés : Christiane BABIAUD, Bernard-Paul DESCHAMPS, Stéphanie FRITZ, Pierre-Yves GAUTIER, Henri PASTEUR et Else STOKER.

Avec la participation de Gilles LEMOINE (Président commission Transports & Déplacements Grand Cognac), Maryline MESLONG (Responsable Aménagement-Travaux Grand Cognac) Stéphane POITEVIN (Bureau d'études SERVICAD), Thierry LE BOURHIS (Directeur Services Techniques Ville), Claude GUINET et Ghislaine DESQUINES.

Vally SABATTINI se porte volontaire comme secrétaire de séance.

1) Élection du Correspondant de quartier et de son Suppléant :

Les Conseillers de Quartiers présents au moment du vote sont au nombre de 20 et Else STOKER a donné un pouvoir à Charles DESCOINS; ils décident que le vote se déroule à main levée :

- ➔ Danielle JOURZAC, seule à se présenter au poste de Correspondante du Conseil de Quartier est élue avec 20 voix sur 21, il y a 1 abstention
- ➔ Jacques LAMAURE, seul à se présenter au poste de suppléant est élu avec 21 voix

Les deux nouveaux élus disent un petit mot de remerciement pour ce vote qu'ils perçoivent comme un signe de confiance de la part des autres Conseillers.

2) Présentation du projet de réaménagement de la place GAMBETTA :

Les riverains ont également été invités par la Ville à participer à cette présentation.

La Communauté de Communes Grand Cognac qui a la compétence transports urbains est maître d'ouvrage du réaménagement de la place Gambetta dans le cadre de la création d'un pôle échange bus.

Maryline MESLONG, Stéphane POITEVIN et Gilles LEMOINE font la présentation du projet à partir d'un plan :

La place Gambetta est, avec la Gare, un des 2 « nœuds » par lesquels passent les cars, avec la particularité d'être un grand parking de centre-ville.

L'objectif de ce projet est d'améliorer la circulation et le stationnement des bus dans le respect du confort et de la sécurité de tous. Le projet est mené en collaboration étroite avec la Ville notamment pour les questions d'accessibilité et de sécurité.

Les grandes lignes du projet portent sur :

- Le stationnement des bus :
 - 5 quais de bus, 2 allée du Champ de Mars (en face du BNIC) et 3 dans la rue qui longe le tribunal
 - des aires de retournement aux normes actuelles
 - une voie distincte et à sens unique pour les bus afin de créer une séparation nette avec les autres véhicules, sens depuis l'allée du Champ de Mars vers la rue Pierre Martin Civat
- Le stationnement des autres véhicules :
 - 125 places en épi sur la place et sur l'allée du champ de Mars (soit environ 28 places en moins)
 - des emplacements pour les motos et les vélos
 - 3 places pour les personnes handicapées
 - un sens unique de circulation avec une entrée allée Champ de Mars, une sortie rue Elysée Mousnier

Les principaux aménagements envisagés concernent :

Le kiosque :

- il sera détruit et remplacé par un « point info », abri bus et sanitaire public.
- Un module est à l'étude, il sera probablement réalisé dans une deuxième phase de travaux. D'après Gilles LEMOINE, la commission Transports & Déplacements Grand Cognac souhaite que le mobilier soit en harmonie avec les futurs abris bus de la place François 1er

Les arbres :

- les arbres de l'allée du Champ de Mars seront remplacés car leur état sanitaire est mauvais
- 4 arbres seront ajoutés le long du tribunal et l'alignement rue Elysée Mousnier complété
- des essences locales adaptées à ce type de configuration seront utilisées

Éclairage :

- certains lampadaires seront déplacés
- 3 lampadaires supplémentaires seront mis en place

Borne pour rechargement de véhicules électriques :

- des fourreaux seront mis en attente pour la mise en place d'une future borne

Trottoirs :

- les trottoirs vont être aménagés sur tout le périmètre de la place afin de faciliter la circulation des piétons et leur sécurité (en particulier face au laboratoire rue Elysée Mousnier).

Le début des travaux est prévu pour fin 2013, début 2014. Le plan présenté est consultable aux Services Techniques de la Ville.

Le projet soulève quelques réflexions, notamment :

- Pourquoi ne pas faire 1 entrée et 2 sorties pour limiter les embouteillages éventuels ?
- Inquiétude par rapport aux automobilistes qui pourraient prendre la sortie pour rentrer sur le parking
- Pourquoi ne pas installer une place pour personnes handicapées supplémentaire devant le laboratoire d'analyses médicales ou bien de déplacer celle prévue près du tribunal?
- Il faudra trouver un parking de substitution durant les travaux...

3) Validation du compte rendu de la réunion du 18 février dernier :

Aucune remarque n'est faite, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

4) Étude des projets du Conseil de Quartier pour 2013 :

Concours d'art contemporain :

Dominique DAIGRE distribue à chacun un document qu'elle a rédigé afin d'apporter des précisions « Proposition de projet 25/03/13. D. Daigre » (annexe). Le but de ce projet serait de faire connaître au plus grand nombre des œuvres d'artistes contemporains locaux (expositions dans des écoles, ouverture des ateliers, démonstrations...) de « faire descendre l'art dans la rue ».

La question de la rémunération des artistes est évoquée; il est rappelé que le budget alloué au Conseil de Quartier est un budget d'investissement et non de fonctionnement.

Claude GUINET propose qu'un groupe travaille sur ce projet, avec la participation de Cyril KARENINE (qui a déjà été contacté); le projet pourrait ensuite être présenté à la commission Culture de la Ville. Se portent volontaires :

➔ Dominique DAIGRE, Yves CARNUS, Alice NED, Pascaline BANCHEREAU et Emmanuelle CLAVURIER.

Remplacement des plaques de numérotation des maisons dans le centre historique :

Ghislaine DESQUINES montre plusieurs modèles en alu proposés par la société qui a réalisé la signalétique des parcours piétons mis en place sur le secteur en 2012. Les devis correspondants concernent 500 plaques dans un premier temps :

➔ plaques alu et Vinyle imprimé (anti UV et anti graffiti) : fourniture 7 982 € TTC, fourniture & pose 17 300 € TTC

➔ plaques alu et Sérigraphie 2 couleurs : fourniture 13 095 € TTC, fourniture & pose 22 412 € TTC

Claude GUINET alerte le Conseil de Quartier sur le fait que les montants étant aussi élevés, la commission Aménagement Durable, ne donnerait probablement pas un avis favorable à son sens.

Les Conseillers sont d'avis qu'il faut trouver une autre solution, moins coûteuse.

Jérémy CHOLLET présente à son tour des maquettes de plaques avec le logo Ville de Cognac réalisées par lui-même et propose que les plaques soient fabriquées par les élèves de lycées professionnels comme Louis Delage par exemple, dans le cadre de leurs projets d'études.

Plusieurs modalités pourraient être envisagées pour la pose des plaques, par exemple :

- par les riverains eux-mêmes
- par le chantier d'insertion du Grand Cognac
- par l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Châteaubernard...

L'ensemble des Conseillers approuve cette proposition qui permettrait de plus de valoriser le travail des élèves de Cognac.

Un groupe se porte volontaire pour approfondir ce projet, il est constitué de :

➔ Jérémie CHOLLET, Joseph SCHOUFT, Yves CARNUS, Yohann DEPPE, Marie-Claude GUERIN, Sylvie PEYROT, Michel ADAM, Jacques LAMAURE et Danielle JOURZAC.

Animation d'été du quartier :

Une enveloppe spécifique de 1 000 € maximum est allouée pour l'animation d'été de chaque quartier.

Point sur les dates retenues par les autres Conseils de Quartiers :

- 2 août : concert et marché nocturne au Champ de Foire
- 9 août : pique-nique, jeux, animation musicale, randonnée nocturne à Crouin
- 30 août : animation à Saint Martin.

Il reste donc le 23 août, (le 16 août en plein « pont » du 15 août semble à éviter), mais le quartier Saint Jacques n'a pas calé sa date.

Pourquoi ne pas proposer l'animation du centre-ville le 12 juillet et ainsi profiter des animations du 14 juillet (bal et défilé) ?

Concernant l'idée d'une projection cinématographique en plein air, Danielle JOURZAC rappelle que le montant du devis demandé au Centre Régional de Promotion du Cinéma Poitou Charentes (CRPC) en 2012 dépassait le budget alloué. Emmanuelle CLAVURIER propose de rechercher les coordonnées d'une association qui projette des films en 35mm, à priori moins coûteux. Un groupe se forme autour d'Emmanuelle avec :

➔ Pascaline BANCHEREAU, Charles DESCOINS et Jérémy CHOLLET.

Claude GUINET fait part de la proposition de Monsieur TRUFFI (Café du Canton), auprès du Directeur de Cabinet du Maire, pour une brocante tous les dimanches matins d'été sur la place du Canton.

Sensibilisation sur les déjections canines :

Faute de temps ce sujet est reporté à la prochaine réunion.

5) Questions diverses :

- Yohann DEPPE demande si le Conseil de Quartier Centre-Ville/Gare pourrait aider financièrement un projet ASERC mené par des jeunes de Crouin afin d'agrandir leur local (aide aux devoirs, atelier danse,...) :
 - ➔ Le Conseil de Quartier de Crouin a déjà répondu favorablement à cette demande. Les Conseillers de Quartier Centre-Ville/Gare proposent que les jeunes présentent éventuellement leur projet aux Assises inter-quartiers
- Un Conseiller de Quartier n'a jamais assisté aux réunions depuis la constitution du Conseil de Quartier, il a été absent non excusé pour trois d'entre elles.
 - ➔ Il est décidé d'appliquer la Charte et de lui adresser un courrier.

Réponses aux demandes précédentes :

- La signalétique en place pour indiquer la sortie du parking Jules Ferry peut prêter à confusion :
 - ➔ la demande de modification est faite auprès des services concernés

- les passages piétons de la place François 1^{er} jugés esthétiques mais difficilement identifiables, il existe un risque pour les piétons:
 - ➔ une simulation va être faite par les services pour que la commission aménagement durable donne un avis, voir l'Architecte des Bâtiments de France

- la zone de rencontre de la rue Chalais reste dangereuse pour les piétons, la signalétique semble insuffisamment compréhensible :
 - ➔ il y a eu une erreur lors de la mise en place des panneaux réglementaires, le panneau d'entrée de la zone de rencontre a été ajouté rue Abel Planat d'où il n'était pas visible

- des voitures stationnent de façon récurrente sur le trottoir devant le fleuriste (Dubin) boulevard Denfert Rochereau:
 - ➔ le signalement a été fait à la Police Municipale.

Le prochain Conseil de Quartier se tiendra,

lundi 22 avril 2013 à 19h00 à la Salamandre, salle Marguerite d'Angoulême.

*La date du Conseil de Quartier de mai est également fixée au lundi 27 mai. Les précisions complémentaires seront mentionnées sur le prochain compte-rendu.